

République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
MONTREAL - COMMUNE - 07

Séance du jeudi 18 septembre 2025

Délibération N° DE_31_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	11	12
Date de la convocation : 11/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Bernard CHANIOL.

Présents : Jean-Christophe ARLAUD, David BEAULATON, Béatrice BRUSSET BORN1, Bernard CHANIOL, Jérôme CHARBONNIER, Bruno KRASOUSKY, Emeline KRASOUSKY, Fabienne NOHERIE, Nathalie MIGHELI-PEYRONNET, Maria TAMAS, Adeline VALLIER

Représentés : Gilles BRUZI représenté par Bernard CHANIOL

Absents et Excusés : Philippe LEYVASTRE, Catherine PAINCON, Maï SABOT

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Fabienne NOHERIE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Participation VALETTE TP - Réfection voirie

Dans le cadre des travaux de reprise et de mise aux normes du réseau d'eau potable dans le centre du village engagés par le Syndicat des Eau du Bassin de l'Ardèche (SEBA), l'entreprise VALETTE TP a été mandatée pour effectuer la partie terrassement et voirie du chantier. Au cours des travaux, le revêtement de l'impasse du château a été endommagé par le stockage de matériaux et le passage des véhicules de chantier.

Après échange avec la société VALETTE TP, il a été proposé que les frais de reprise du revêtement bi-couche soient assumés par la Commune et la société VALETTE TP.

Suite à la consultation du Syndicat Intercommunal de Voirie et Travaux Annexes (SMTA), un devis de 1.650,00 euros TTC a été présenté aux deux parties. La société VALETTE TP propose de reverser 700 euros de participation aux frais à la Commune de Montréal.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder aux travaux de reprise du bicouche sur l'Impasse du Château et de titrer 700 euros de participation aux frais à

DE_31_2025

la société VALETTE TP.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Bernard CHANIOL
Président de séance



Fabienne NOHERIE
Secrétaire de séance

République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
MONTREAL - COMMUNE - 07

Séance du jeudi 18 septembre 2025

Délibération N° DE_32_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	11	12
Date de la convocation : 11/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Bernard CHANIOL.

Présents : Jean-Christophe ARLAUD, David BEAULATON, Béatrice BRUSSET BORN1, Bernard CHANIOL, Jérôme CHARBONNIER, Bruno KRASOUSKY, Emeline KRASOUSKY, Fabienne NOHERIE, Nathalie MIGHELI-PEYRONNET, Maria TAMAS, Adeline VALLIER

Représentés : Gilles BRUZI représenté par Bernard CHANIOL

Absents et Excusés : Philippe LEYVASTRE, Catherine PAINCON, Maï SABOT

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Fabienne NOHERIE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : ANV - B.A. Assainissement

Sur proposition de M. le Trésorier par courrier explicatif du 24 juillet 2025 et en accord avec les crédits budgétaires votés pour l'année 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

Article 1^{er} : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes liés à la facturation de l'assainissement collectif (consommation, abonnement et/redevance à l'Agence de l'Eau) suivants :

24 pièces présentes pour un total de 2111,81€

Exercice de P.E.C			
2024		4 Pièces pour	127,40 €
2023		5 Pièces pour	214,70 €
2022		1 Pièces pour	90,00 €
2021		4 Pièces pour	250,35 €
2020		3 Pièces pour	280,05 €
2019		2 Pièces pour	434,15 €
2018		3 Pièces pour	525,26 €
2017		1 Pièces pour	90,00 €
2016		1 Pièces pour	90,00 €

Exercice pièce	Référence de la pièce	Montant restant à recouvrer
2016	R-7-31	90,00 €
2017	T-36	90,00 €
2018	T-38	90,00 €
2019	T-43	90,00 €
2020	T-38	90,00 €
2021	T-34	90,00 €
2022	T-28	90,00 €
2023	T-27	90,00 €
2018	T-53	242,46 €
2019	T-58	344,15 €
2020	T-52	190,05 €
2021	T-48	10,35 €
2021	T-48	90,00 €
2021	T-48	90,00 €
2020	T-71	0,90 €
2024	T-70	0,60 €
2023	T-74	0,20 €
2023	T-00	4,50 €
2023	T-00	30,00 €
2023	T-00	90,00 €
2024	T-01	4,80 €
2024	T-01	32,00 €
2024	T-01	90,00 €
2018	T-107	192,90 €

Article 2 : DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 2.111,81 euros.


Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune afin de procéder aux écritures comptables nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Bernard CHANOT
Président de séance




Fabienne NOHERIE
Secrétaire de séance



DE_32_2025

République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
MONTREAL - COMMUNE - 07

Séance du jeudi 18 septembre 2025

Délibération N° DE_33_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	11	12
Date de la convocation : 11/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
0	0	12
Résultat du vote : ajournée		

Le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Bernard CHANIOL.

Présents : Jean-Christophe ARLAUD, David BEAULATON, Béatrice BRUSSET BORNJ, Bernard CHANIOL, Jérôme CHARBONNIER, Bruno KRASOUSKY, Emeline KRASOUSKY, Fabienne NOHERIE, Nathalie MIGHELI-PEYRONNET, Maria TAMAS, Adeline VALLIER

Représentés : Gilles BRUZI représenté par Bernard CHANIOL

Absents et Excusés : Philippe LEYVASTRE, Catherine PAINCON, Maï SABOT

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Fabienne NOHERIE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Choix géomètre Maison LADET

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Bernard CHANIOL
Président de séance



Fabienne NOHERIE
Secrétaire de séance

A blue ink signature of Fabienne Noherie, written in a cursive style.